

Archives 2010-2020 du blog "Les ruchers de l'an 01"



Les Ruchers de l'An **01**



Interapi : L'inter-profession apicole est née...

Février 2018

Initiée en 2013 par Messieurs Gerster et LeFoll, et après de multiples rebondissements, l'interpro est enfin née dans la douleur... Elle se nomme INTERAPI, et sera finalement composée de deux collèges : production et commercialisation. Très controversée chez les producteurs, qui craignent une cotisation imposée sans véritable action en leur faveur, elle pourrait néanmoins être utile pour faire passer certains sujets importants de la base jusqu'aux services de l'Etat (*étiquetage du miel, s'attaquer à la fraude, santé de l'abeille et produits phytosanitaires...etc...*).

Dans le collège producteurs, on retrouve :

Les syndicats apicoles : FFAP (*Fédération française des apiculteurs professionnels*), UNAF (*Union nationale de l'apiculture française*), SNA (*Syndicat national d'apiculture*) et SPMF (*Syndicat des producteurs de miel de France*)

Les syndicats agricoles : Confédération paysanne, Coordination rurale et FNSEA (*Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles*)

Des organisations apicoles non syndicales : ADA France (*Fédération nationale des associations régionales de développement de l'apiculture*), Fedapi (*Fédération des coopératives apicoles de France*) et le GPGR (*Groupement des producteurs de gelée royale*)

Dans le collège de la commercialisation, on retrouve :

la FCD (*Fédération du commerce et de la distribution*)

Le SFM (*Syndicat français des miels*)

Le SNFGMA (*Syndicat national des fabricants et grossistes en matériels apicoles*)

On pourrait discuter longtemps de la légitimité de tel ou tel acteur et du poids de chacun (*il y aura 16 voix pour chacun des collèges*), mais ce n'est plus à l'ordre du jour. Il faut maintenant que l'interpro puisse être utile à la profession, mais tout le problème est de savoir à laquelle! **Car les apiculteurs et ceux qui vendent le miel n'ont pas toujours les mêmes intérêts.** Les plus optimistes espéraient un bon équilibre de ce point de vue. Ce sera peut-être le cas, mais la composition du comité exécutif donne un signal très négatif envers certains apiculteurs, qui risquent pour une partie d'entre eux de ne pas s'y retrouver.

En effet, le président (*faute d'autres candidats?*) Eric Lelong représentera au sein de l'interpro la FNSEA, dont on connaît le conflit récurrent avec la majorité des apiculteurs sur la gestion du dossier des pesticides. Les deux autres apiculteurs présents dans ce comité sont à la tête de grandes exploitations, et d'entreprises liées au négoce des produits de la ruche (*respectivement JSD et Melli-ouest*). **La question n'est pas ici de critiquer**

ni leur parcours professionnel, ni leur engagement au sein de l'interpro, mais de souligner que ce type de parcours est bien loin de celui des petits producteurs, pourtant nombreux sur le territoire.

Malgré tout, on peut noter que **ce comité exécutif doit théoriquement appliquer les tâches liées aux décisions prises en conseil d'administration,** c'est-à-dire par toutes les instances présentes dans les collèges. Il n'a donc pas de pouvoir de décision à lui seul. Si ce point est respecté par tous, il évitera bien des problèmes ou quiproquos!

Quoi qu'il en soit, si vous souhaitez pouvoir influencer sur l'interpro, **pour laquelle tous les professionnels viendront bientôt à cotiser,** vous pouvez vous rapprocher des syndicats qui vous semblent le plus proche de vos idées... Ce sera là sans doute la seule voie possible pour les petits exploitants d'avoir voix au chapitre dans cette interpro qui aura bien du mal à faire ses preuves auprès des producteurs... ...Espérons malgré tout que la bonne volonté de chacun puisse faire avancer les dossiers sur lesquels elle est attendue!